

sur l'arbre ? — Il attend que je lui porte mes souliers ; je les lui porterai quand la leçon sera finie, et il entendra l'histoire. Dimanche, ce sera son tour d'avoir la leçon et moi j'aurai l'histoire. Alors, vous n'avez qu'une paire de souliers pour vous deux ? Eh oui, c'est pour cela que, quand il fait mouillé, nous nous tenons sur l'arbre en attendant notre tour de venir à l'école."

Ce spectacle d'une terre avide de boire la rosée du bien, et qui s'ouvre au premier doux rayon du soleil, cette charmante inoculation du sens moral, par un mot, par un regard, en de pauvres êtres qui n'ont pas eu de mère, qui n'ont jamais vu un œil bienveillant leur sourire, rappellent les miracles qui remplissent la vie de tous les grands maîtres de la vertu. Remercions Mme Gros d'avoir fait revivre dans notre âge, devenu étranger aux grands secrets de l'âme, les merveilles de conversion qui semblaient réservées au temps où la grâce vivante se promenait sur la terre avec ses trésors d'indulgence et de pardon.

#### Fondation de 12 messes par la famille Jobin en 1695.

Du 27<sup>e</sup> octobre 1695. Fondation de 12 messes perpétuelles en l'église de Charlesbourg par les héritiers Charles Jobin ;

Pardevant Le Notaire Royal en la prevosté de Québec sous-signé y Résidant et Témoins cy bas nommez. Furent presens Mr Alexandre Douset Prêtre Curé de Charlesbourg et Les Sieurs Louis Bédart, Maurice Derry, et Jean Giron habitans marguilliers En Charge de l'œuvre et Fabrique de d. par. De Charlesbourg y demeurant lesquels de leur bon gré et volonté ; sur ce que les Sieurs Jacques Jobin et Jean Leroy au nom et comme ayant espouzé Thérèse Jobin héritiers chacun pour une quatrième partie avec François Fafard comme ayant espouzé Marie Magdeleine Jobin, et Michel Lemay comme ayant espouzé Catherine Jobin, Leurs beaux frères et sœurs du deffunt. Le Sieur Charles Jobin, vivant leur frère et beau-frère, leur ont remontré que le dit deffunt Jobin par son Testament et ordonnance de dernière volonté passé par Normandin Notaire Royal aux Trois-Rivières en datte du 30<sup>e</sup> May 1693 : aurait désiré et